



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des sousmissions
Procurement & Contracting Services
c/o Commissionaires, F Division
6101 Dewdney Ave
Regina, SK S4P 3K7

Fax No. - No de FAX:
(306) 780-5232

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet: : Inspections de prévention des incendies – Installations de la division F		Date 06 avril 2018
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-18-2929/A PW-18-00820122		Amendment No. – N° de la modification 001
Client Reference No. - No. De Référence du Client 201802929		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14 :00	CST (Central Standard Time) HNC (Heure Normale du Centre)
On / le :	23 avril 2018	
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Teresa Hengen, Procurement Officer		
Telephone No. – No. de téléphone 639-625-3449		Facsimile No. – No. de télécopieur 306-780-85232

Delivery Required – Livraison exigée	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



La présente modification vise à, réponse en rouge:

M5000-18-2929/A
Inspections de prévention des incendies – Installations de la Division F
Addenda n° 1 – Réponse aux questions

1. À la section « Rapports d'inspection d'incendie » (pages 20 et 21 de 34) du document principal, on mentionne un grand nombre d'activités qui doivent faire partie du rapport, y compris diverses vérifications hebdomadaires, mensuelles et annuelles. **Le but de la présente demande de propositions (DP) est-il que l'entrepreneur (c.-à-d. Chubb) exécute tous les éléments énumérés sur cette page?**

Comme on le mentionne dans la section « Rapports d'inspection d'incendie », l'intention du présent contrat consiste à fournir un rapport qui évaluera tous les éléments énumérés. Il ne relève pas de la portée du contrat de fournir tous les documents mentionnés, comme les plans de sécurité et les documents de maintenance.

2. À la page précédente (19 de 34) – « Annexe A – Énoncé des travaux », on mentionne sous « FRÉQUENCE DES INSPECTIONS » qu'une inspection doit être effectuée chaque 3 à 5 ans. **Veillez préciser la fréquence à laquelle chaque système doit être inspecté ainsi que la date à laquelle la mise à l'essai antérieure a été effectuée pour chaque installation et élément.** Habituellement, les systèmes d'alarme incendie doivent être inspectés annuellement, et non chaque 3 à 5 ans.

La fréquence précisée concerne la fréquence des rapports d'inspection d'incendie demandés au titre du contrat. Il ne s'agit pas de la fréquence des mises à l'essai des divers systèmes, comme la vérification des systèmes d'alarme incendie, qui n'est pas comprise dans le présent contrat.

3. Je ne trouve pas la façon d'établir le prix de la soumission. **Doit-on fournir un taux horaire uniquement (et établir le prix des inspections en temps et matériel) ou doit-on fournir un prix par immeuble? Doit-on ventiler le prix par discipline (c.-à-d. gicleurs, bornes d'incendie, extincteurs, système d'alarme incendie, éclairage de secours)?**

Veillez consulter les parties A et B du document d'appel d'offres. Dans la partie A, on demande un prix forfaitaire pour la production des rapports visant toutes les installations énumérées à l'annexe D. Il s'agit de la valeur qui sera évaluée. Lors de l'attribution du contrat, on demandera au soumissionnaire sélectionné de fournir le coût pour chaque installation. Dans la partie B, on demande les taux horaires qui seront utilisés pour toute demande de changement ou travaux spéciaux requis pendant la durée du contrat.

4. Y a-t-il un moyen d'obtenir une liste des composantes se trouvant dans chaque installation, notamment les systèmes, l'éclairage d'urgence et les extincteurs (p. ex. rapports d'inspection antérieurs)?

Non.